Le jeu complet d'articles destinés aux opérations susmentionnées ainsi qu'à divers articles servant à l'une quelconque des opérations susmentionnées ainsi qu'à d'autres opérations de fabrication de combustible, notamment à la vérification de l'intégrité du gainage ou de son étanchéité, et à la finition du combustible scellé.

- 11. Matériel, autre que les instruments d'analyse, spécialement conçu ou préparé pour la séparation des isotopes de l'uranium: L'expression «matériel, autre que les instruments d'analyse, spécialement conçu ou préparé pour la séparation des isotopes de l'uranium» englobe chacun des principaux éléments du matériel spécialement conçu ou préparé pour les opérations de séparation. Ces éléments comprennent:
 - barrières de diffuseurs gazeux
 - caisses de diffuseurs gazeux
 - assemblages de centrifugueuse gazeuse résistant à la corrosion par UF 6
- groupes de séparation au moyen de tuyères (jet nozzle)
- groupes de séparation par vortex
- grands compresseurs centrifuges ou axiaux résistant à la corrosion par UF 6
- dispositifs d'étanchéité spéciaux pour ces compresseurs
- 12. Usines de production d'eau lourde: Une «usine de production d'eau lourde» inclut l'usine et de l'outillage spécialement conçu pour l'enrichissement du deutérium ou de ses composés chimiques, de même que toute part significative de l'outillage qui est essentielle pour l'exploitation de l'usine.

PARTIE B

Matières non nucléaires pour réacteurs:

- 1. Deutérium et composé du deutérium: le deutérium et tout composé du deutérium dans lequel le rapport deutérium/hydrogène excède 1:5000, destinés à être utilisés dans un réacteur nucléaire tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la Partie A de la présente Annexe, en quantités excédant 200 kg d'atomes de deutérium au cours de toute période de 12 mois.
- 2. Graphite de qualité nucléaire: graphite d'une pureté supérieure à 5 parties par million d'équivalent de bore, d'une densité supérieure à 1.50 gramme par centimètre cube, en quantités excédant 30 tonnes métriques pendant toute période de 12 mois.